

# ARRÊTÉ

dénommant l'avenue R. P.-Dechevrens et le chemin des Hutins-des-Bois  
à Chêne-Bourg.

---

Du 23 janvier 1935

---

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu les demandes du Conseil municipal de la commune de Chêne-Bourg en séance du 11 janvier 1935, concernant deux nouvelles dénominations de chemins;

Vu le préavis favorable du service des Archives d'Etat, en date du 18 janvier 1935;

Vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

Sur préavis favorable du Département des travaux publics;

Arrête :

De donner le nom de :

a) *avenue R.-P.-Dechevrens*, au chemin mi-communal, mi-privé tendant de la rue de Genève à l'avenue Edouard-Baud, connue jusqu'ici sous le nom d'« avenue Marc-Héridier »,

en souvenir du Révérend Père Dechevrens, enfant de Chêne-Bourg, décédé en 1923, directeur de divers observatoires et auteur de la découverte de la loi de formation des typhons et d'appareils permettant d'avertir les navigateurs du danger les menaçant.

b) *chemin des Hutins-des-Bois*, au chemin privé desservant les terrains de la société des villas du chemin de la Montagne, débouchant sur l'avenue de Bel-Air,

Ce nom est celui du lieu-dit inscrit au cadastre français. Le mot hutin désigne une guirlande de vigne ou une vigne entrelacée à un arbre.

Certifié conforme :

Le chancelier : Louis SOLDINI.